Le réseau Hospitalité

Un réseau de collectifs locaux d'hospitalité citoyenne

Communiqué du Réseau Hospitalité

Des personnes vivant dans la tour H de Kallisté à Marseille, sont assignées par Marseille Habitat devant le **Tribunal d'Instance, ce jeudi 8 février 2018** à 15h.

Nous invitons à une **conférence de presse devant le TI à 13h30, ce jeudi 8 février,** et appelons à un rassemblement solidaire pendant l'audience.

Évacuation massive en dehors du respect des personnes et des lois

Depuis quelques jours, les pouvoirs s'affairent à expulser de leur logement de fortune des centaines de personnes en situation très précaire.

L'immeuble Mazagran, dans le centre-ville de Marseille, a été muré par la Police, sans prévenir les personnes, en les empêchant de récupérer leurs affaires, sans respecter le strict cadre légal. Ce lieu est ouvert depuis 4 ans et abritait de nombreux demandeurs d'asile qui sollicitaient régulièrement une place dans le dispositif d'accueil.

L'évacuation de la tour H du Parc Kallisté dans le 15ème arr. est également au programme. Elle accueille depuis de nombreux mois, quelques centaines de migrants dont une importante proportion de demandeurs d'asile, qui squattent par nécessité, une tour de « Marseille Habitat », vouée depuis longtemps à la démolition.

Cela met en évidence le non-respect des lois de la part des pouvoirs publics, car l'hébergement est un droit inconditionnel (CASF 345-2-2). Il est peut-être nécessaire de prendre un arrêté de péril, mais n'expose-t-on pas à des périls tout aussi grands ces personnes : femmes, hommes, enfants, personnes malades, personnes âgées en les renvoyant à la rue ?

Cela met également en lumière les défaillances systémiques des dispositifs d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement, notamment pour les personnes en demande d'asile pour lesquelles l'Etat a l'obligation d'assurer l'hébergement, la nourriture, l'habillement dans la dignité (Directive européenne « Accueil » 2013). Dans le cadre de « l'Observatoire Asile à Marseille », nous constatons et déplorons quotidiennement que trop de personnes en demande d'asile, sans accompagnement, sont abandonnées des services de l'Etat. N'ayant aucune solution d'hébergement, elles sont contraintes de trouver par elles-mêmes des solutions qui ne sont ni durables ni sécurisantes.

Le 15 janvier 2018, nous avons interpellé par courrier, les services de l'Etat sur la situation catastrophique des dispositifs d'hébergement des demandeurs d'asile à Marseille. Nous attendons à ce jour sans réaction de ces services…

Ce jeudi 8 février, plus de 70 personnes vivant dans la tour H à Kallisté, sont assignées par « Marseille Habitat » devant le Tribunal d'Instance pour occupation illicite. Nous pensons que c'est le procès de la politique publique en la matière qui serait à faire. Mais au-delà d'un procès, ce sont des solutions concrètes que nous réclamons.

Dans ce but, nous demandons que les pouvoirs publics et les associations engagées sur ce terrain se rencontrent pour mettre en place des solutions adaptées pour chaque personne et répondre concrètement à la véritable urgence : le respect absolu des personnes et de leurs droits.

Marseille le 6/02/2018

Le Réseau Hospitalité avec le soutien de l'Association des Juristes pour la Reconnaissance des Droits Fondamentaux des Immigrés, ATD Quart Monde PACA, Attac Marseille, Fédération des Acteurs de la Solidarité PACA, Fondation Abbé Pierre PACA, Fédération Syndicale Unitaire 13, La Cimade Marseille, Ligue des Droits de l'Homme Marseille, Pastorale des Migrants Marseille, Réseau Education Sans Frontière 13.

Contacts : 06 40 71 37 45